

10 fév 2023 -16:21

Appartient à Conseil des ministres du 10 février 2023

Fonction publique : meilleure valorisation de l'expérience lors de l'entrée en service auprès des autorités fédérales

Sur proposition de la ministre de la Fonction publique Petra De Sutter, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal concernant la valorisation de l'expérience des personnes souhaitant travailler au sein de la fonction publique fédérale.

Alors que le marché du travail connaît une période de tension, l'administration fédérale entend être et rester un employeur attractif. Pour cette raison, le gouvernement fédéral prend un certain nombre de mesures.

Si, pour une fonction précise, l'administration fédérale engage un candidat ayant de l'expérience, son expérience pertinente peut être validée, mais actuellement cela se fait dans la première échelle de traitement du grade ou de la classe dont relève la fonction. Le projet d'arrêté royal permet aux candidats d'être dorénavant recrutés dans une échelle salariale plus élevée s'ils ont une certaine expérience et que celle-ci était demandée dans l'offre d'emploi.

Par ailleurs, le montant forfaitaire comme intervention dans les frais de bureau dans le cadre du télétravail est modifié et soumis au régime d'indexation.

Le projet est transmis pour avis aux représentants des organisations syndicales et au Conseil d'État.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Petra De Sutter, Vice-Première ministre et ministre de la
Fonction publique, des Entreprises publiques, des
Télécommunications et de la Poste
Tour des Finances
Boulevard du Jardin botanique, 50
1000 Bruxelles
Belgique
<https://desutter.belgium.be>
info@desutter.fed.be

Alban Brian
Porte-parole (FR)
+32 470 70 17 99
alban.brian@desutter.fed.be

Bram Sebrechts
Porte-parole (NL)
+32 498 27 31 91
bram.sebrechts@desutter.fed.be